



► THÈSE

L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ VUE COMME REMÈDE AU GASPILLAGE DE LA CONSOMMATION DE MASSE.

La fonctionnalité, c'est grave docteur ?

Vous vous souvenez des photocopieurs ? Il y a quelques années, la plupart des entreprises utilisatrices achetaient leur(s) machine(s). Puis il y a eu la location avec services (entretien et maintenance). L'étape suivante a déjà commencé, au moins pour de gros utilisateurs : l'entreprise transmet ses fichiers numériques et se fait livrer les tirages papier.

Ainsi, l'utilisateur n'a plus l'encombrement de la machine ni la crainte d'une panne au mauvais moment. Tandis que le vendeur accroît sa valeur ajoutée grâce aux services. Cerise sur le gâteau, l'emploi se développe et l'environnement y gagne aussi, au moins au niveau des matières premières. C'est qu'il y a moins de machines fabriquées et que les durées de vie, voire les réutilisations et les recyclages, sont optimisés.

Les experts parlent d'économie de la fonctionnalité : ce n'est plus un produit qui est vendu, mais son usage. Cela existe déjà pour les photocopieurs, mais également pour les pneus (facturation aux kilomètres parcourus avec reprise du pneu en fin de cycle) ou pour les vélos collectifs urbains. Un tel schéma peut-il être développé dans d'autres domaines ? «Oui», répond sans hésiter Karim Ben Jemaa.

Titulaire d'un master en éco-conception et management environnemental, le jeune homme a intégré le département éco-conception du bureau d'études Épure (Cran-Gevrier, agglomération d'Annecy). Son

**IDENTITÉ****KARIM BEN JEMAA****ACTIVITÉS :**

salarié du cabinet Épure (agglomération d'Annecy) et doctorant à l'Ensam Chambéry.

SUJET DE THÈSE :

démarches d'économie de fonctionnalité appliquées à la conception de produits de grande consommation.

PROBLÉMATIQUE :

doter les PME d'un outil d'accompagnement pour les aider à basculer d'un modèle basé sur la vente de produits vers un modèle basé sur l'usage (fonctionnalité) et les services.

travail : aider les entreprises à élaborer et fabriquer les produits les plus respectueux possible de l'environnement. Après une analyse du cycle de vie produit (en gros : l'étude de l'impact environnemental du choix des matières premières jusqu'aux possibilités – ou non – de recyclage ou réutilisation), il les conseille dans le choix des matières, la conception, l'usage...

Une activité qui l'a poussé à se lancer, il y a quelques semaines, dans une thèse de doctorat, via une convention industrielle de formation par la recherche qui lui permet de garder son emploi. Rattaché

au laboratoire Mapie (Modélisation, analyse et prévention des impacts environnementaux) de l'institut chambérien de l'Ensam (qui dépend d'Arts et métiers Paris), il planche sur les «démarches d'économie de fonctionnalité appliquées à la conception de produits de grande consommation».

Un travail qui va se décomposer en quatre grandes phases. Un : analyser les méthodes d'approche actuelles des industriels pour la conception de produits. Deux : déterminer les critères à prendre en compte pour basculer vers une approche d'économie de la fonctionnalité. Trois : examiner les conséquences environnementales, économiques et sociales d'un changement d'approche. Quatre : élaborer un outil au service des PME, sorte de guide d'accompagnement

► Le doctorant croit en l'économie de la fonctionnalité.

vers l'économie de la fonctionnalité.

Le doctorant sait que les obstacles seront nombreux. Changer une approche, c'est faire changer les esprits (des entreprises et des consommateurs), ce qui n'est jamais simple. Mais il est convaincu que l'économie de la fonctionnalité va se développer, ne serait-ce que pour des raisons écologiques. «Reste à trouver et à mettre en place les mesures efficaces pour diminuer les menaces environnementales et les inégalités sociales tout en assurant le développement économique», résume le chercheur. Évidemment, parmi les mesures étudiées, l'éco conception figurera en bonne place dans les travaux du salarié d'Épure. ▣

Éric Renevier